



Offensive extractiviste et marchés carbone dans les forêts : impacts et résistances

Bulletin du WRM 265

Mars 2023

[Accéder au Bulletin depuis le site WRM](#)

[Inscrivez-vous au Bulletin](#)

Indice

NOTRE OPINION. Pourquoi la défense des forêts et de leurs communautés est-elle également une lutte féministe ?.....	2
Monoculture d'hévéas dans les territoires communautaires à Mabu, Mozambique : concession d'injustices.....	5
Cambodge. Plantations d'hévéas, aires protégées, REDD+ et autres menaces : Une perte dramatique pour les habitants des forêts.....	11
L'inclusion des « services environnementaux » dans la Constitution de l'Équateur : une façon d'accroître l'accaparement de territoires ?.....	18
Thaïlande : Valoriser les forêts en tant que crédits carbone.....	22
Solutions fondées sur la nature : les entreprises polluantes continuent d'alimenter le chaos climatique avec par le greenwashing et des compensations « bidon ».....	29
TIRÉ DES ARCHIVES DU BULLETIN DU WRM.....	35
RECOMMANDATIONS.....	35
Le modèle de plantation du Chili à l'origine des méga-incendies	
Pérou : un projet de « loi génocidaire » contre les peuples autochtones « non contactés »	
« Le scandale de l'énergie verte » : Drax reçoit des subventions pour brûler des forêts	

Ce bulletin contient des articles écrits par les organisations et les personnes suivantes :

Justiça Ambiental (JA!), Mozambique; Focus on the Global South, Cambodge; Acción Ecológica, Équateur; Thai Climate Justice for All, Thaïlande; et membres du Secrétariat international du WRM.

NOTRE OPINION

Pourquoi la défense des forêts et de leurs communautés est-elle également une lutte féministe ?

Dans le mois de la journée internationale des femmes, cet éditorial porte sur un sujet crucial pour le WRM : pourquoi le féminisme est-il important dans les luttes pour les forêts ? Les luttes féministes placent la vie au centre et montrent que pour défendre la terre et les forêts, il faut transformer les relations de pouvoir.

En ce mois de la journée internationale des femmes, cet éditorial porte sur un sujet central pour le WRM : le féminisme dans les luttes pour les forêts.

Pour ce faire, il faut se demander : qu'entendons-nous par féminisme ? D'entrée de jeu apparaît la nécessité de reconnaître qu'il n'existe pas seulement une vision féministe, mais bien de multiples visions féministes. Et dans cette pluralité, les luttes s'entremêlent, surtout celles du Sud mondial, et embrassent des causes communes dans leur quête pour en finir avec la violence systémique qui s'exerce sur leur corps et leurs territoires.

Les femmes vivent des situations très graves alors qu'elles confrontent aussi les oppressions du racisme, de la pauvreté imposée et de la colonialité (1). Le capitalisme a *besoin* de l'oppression des femmes, notamment les femmes noires et autochtones, pour pouvoir s'étendre. Le capitalisme cherche à assujettir ces femmes qui constituent des piliers essentiels de la vie communautaire, des savoirs ancestraux, des soins et de reproduction de la vie. Le capitalisme *est* patriarcal. Et à son tour, il s'appuie sur le racisme et la colonialité pour approfondir son oppression des territoires.

Alors que les femmes et leurs communautés luttent pour soutenir la reproduction de la vie collective, le capitalisme, avec ses projets extractifs et de « compensation carbone » qui visent à soutenir l'extractivisme, détruit leurs forêts et leurs histoires, empoisonne l'environnement, divise en concessions des territoires autrefois considérés inséparables, criminalise la population et détruit le tissu interconnecté de la vie. En même temps, le capitalisme exploite les corps, notamment ceux des femmes et des filles qui, en plus de l'exploitation au travail, subissent le harcèlement et la violence sexuelle. Pour cela, le capitalisme raciste patriarcal se sert également de la violence institutionnelle, avec des cours, des commissariats et des postes médicaux qui soutiennent l'impunité de ces crimes.

Les femmes travailleuses qui affrontent PalmCI, une compagnie de plantations de palmier à huile en Côte d'Ivoire, ont déclaré dans une entrevue, « *Nous pouvons vous assurer que nous lui sommes très utiles [à la compagnie]. Nous ramassons les noix de palme toute la journée sans nous reposer, jour après jour pendant des années. [...] (...)] Les entreprises surexploitent les femmes pour générer des profits. C'est ce qui se passe.* »

De son côté, Rassela Malinda partage les témoignages de femmes du Papua, Indonésie, face à l'imposition de plantations industrielles de palmier à huile. Elle explique [dans son article](#) que ces plantations « *sont parmi les espaces les plus dangereux pour les femmes, non seulement en raison de leur statut de travailleuses vulnérables, la plupart du temps celui de travailleuses occasionnelles, mais aussi en raison des violences et des harcèlements sexuels qui peuvent les guetter dans et autour des champs des plantations.* »

À ce sujet, des femmes de la Côte d'Ivoire [ont raconté](#) que : « *Les femmes sont victimes d'abus physiques et d'autres formes de maltraitance. On bat les femmes et les accuse injustement pour ensuite leur exiger des faveurs. Il y a aussi des abus sexuels, mais ceux-ci sont passés sous silence. On leur dit : "Je t'ai vue dans notre plantation voler des fruits... Si tu t'occupes de moi, je m'occuperai de toi", leur dit-on. Ce qui signifie que "je te laisserai partir avec les noix de palme si tu as des relations sexuelles avec moi." [...] Personne n'a été puni pour ces crimes, malgré les bras cassés et les enfants et les femmes traumatisés. Ces crimes restent impunis parce que c'est la loi du plus fort.* »

Le système patriarcal oppressif est également reflété dans les législations gouvernementales, ainsi que les lois coutumières, qui souvent accordent aux hommes la plus grande part du pouvoir sur la propriété et les décisions concernant la terre. La même chose se produit lorsque les entreprises arrivent dans les communautés pour la signature de contrats, presque toujours à l'aide de stratégies qui renforcent le leadership masculin et en organisant des réunions uniquement avec les hommes.

Flávia, militante et dirigeante d'une communauté quilombola (2) à Sapê do Norte, Brésil, nous [partage son expérience](#) de lutte pour reprendre ses terres et ses sources d'eau, « *La femme est une militante, une mère, une femme au foyer. (...) En tant que femmes, noires, quilombolas, paysannes et pauvres, nous sommes également victimes des préjugés. L'entreprise nous sous-estime en permanence. Ils pensent que cette femme qu'ils ont en face d'eux n'a pas la capacité de s'engager dans un processus de négociation, alors nous devons leur prouver en permanence qui est cette femme.* »

De son côté, Aminata Massaquoi, membre de l'Alliance informelle contre les plantations industrielles de palmier à huile en Afrique de l'Ouest et centrale, nous a parlé [dans une entrevue](#) de la situation des femmes rurales avec un mariage coutumier en Sierra Leone : « *si l'homme décède ou si une femme veut dissoudre un mariage en raison de violences domestiques, elle peut n'avoir aucun droit sur la terre sur laquelle elle a travaillé pendant des années. Dans une telle situation, elle peut être expulsée des terres par la famille de son mari. (...) si une femme est mariée, elle ne doit pas avoir l'audace de parler ou de prendre des décisions en présence de son mari. Les maris ou les hommes deviennent les porte-parole des femmes. En conséquence, les femmes autonomes ou celles qui sont conscientes de leurs droits à cet égard, sont exposées à des violences au sein de leur foyer pour insubordination.* »

Ainsi, les luttes féministes sont aussi menées dans les territoires, dans les communautés et même au sein des familles. Les femmes expriment en diverses occasions l'importance d'avoir un espace

propre, réservé aux femmes, où elles peuvent se rencontrer, s'organiser et comprendre les différentes violences présentes dans les espaces communautaires.

Guadalupe Núñez Salazar, coordinatrice du Réseau des femmes côtières en rébellion, au Chiapas, Mexique, nous parle [dans une entrevue](#) de l'importance de ces espaces pour pouvoir parler non seulement des effets du palmier dans leurs territoires, mais aussi de la violence exercée contre leurs propres corps : « *Le fait de travailler dans des processus organisationnels de résistance comporte dans bien des cas un affrontement avec nos propres camarades hommes. Ensemble, nous pouvons trouver des pistes pour continuer d'avancer, pour poursuivre la lutte. Le fait de pouvoir nous embrasser et pleurer ensemble nous aide à renforcer notre voix collective.* »

Les voix féministes dans les territoires sont de plus en plus fortes. Leurs luttes placent la vie au centre et montrent que pour défendre leurs terres et leurs forêts, il faut transformer les relations de pouvoir.

(1) La notion de « colonialité » du pouvoir se réfère à la prolongation actuelle des bases coloniales qui ont soutenu la formation de l'ordre capitaliste.

(2) Les communautés *quilombolas* ont été formées par des descendants de personnes africaines qui ont été soumises à l'esclavage et y ont échappé pour fonder des *quilombos* dans le Brésil colonial et impérial.

Monoculture d'hévéas dans les territoires communautaires à Mabu, Mozambique : concession d'injustices

Au pied du Mont Mabu, au Mozambique, l'expansion de la monoculture de l'hévéa a limité l'accès des communautés Manhaua à leur propre territoire. Ce processus a lieu par des abus systématiques, reflétant le contraste entre les différentes manières dont la population locale et le capital étranger se mettent en relation avec l'environnement dans lequel ils se trouvent.

Au pied du Mont Mabu, dans la région centrale de Mozambique, l'expansion de la monoculture d'hévéas réalisée par la société Mozambique Holdings a restreint l'accès des communautés Manhaua à leur propre territoire. Ce processus d'expansion a eu lieu par des abus systématiques, jetant de la lumière sur le contraste entre les différentes manières dont la population locale et le capital étranger se mettent en relation avec l'environnement dans lequel ils se trouvent.

Les communautés à Mabu (1)

Mabu est une localité reliée au poste administratif de Tacuane, dans le district de Lugela, province de Zambézie, au Mozambique. Elle porte le nom du Mont Mabu, une montagne et un lieu d'importance spirituelle pour les communautés environnantes. Ces dernières années, le Mont est devenu internationalement connu en raison de la grande biodiversité qu'il abrite, car il est couvert par la plus grande superficie restante de forêt tropicale du sud du continent africain.

La population de Mabu est répartie entre les communautés de Limbue, Namadoe, Nangaze et Nvava et c'est le peuple Manhaua qui y prédomine. Selon la direction administrative de la localité, la population des quatre villages dépasse les 10 mille personnes, mais, selon les dirigeants locaux, ce chiffre est surestimé. Ces communautés sont fortement liées au territoire dans lequel elles vivent, et, leurs conditions de vie, dans une large mesure, reflètent directement leur relation avec l'environnement physique dans lequel elles se trouvent.

Les maisons sont construites, pour la plupart, avec des murs en clayonnage et en torchis ou en briques d'adobe, des toits en chaume et des sols en terre battue. La principale source d'énergie est le bois de chauffage ramassé ou le charbon de bois produit localement. Pratiquement toute l'eau est obtenue manuellement des ruisseaux, des puits ou de la rivière. Il n'y a ni électricité ni internet et seule une minorité de familles dispose de petits panneaux solaires capables de recharger les batteries de petits appareils (téléphone portable, radio, lampe de poche). Certaines familles ont des bicyclettes et seule une petite minorité possède des motos pour le transport des personnes et des produits.

La base alimentaire des communautés provient de la production agricole des *machambas*, petites superficies cultivées, généralement inférieures à 1 hectare par famille. Parmi les principales

cultures figurent le manioc, le maïs, les haricots, les patates douces, le riz et les arachides, avec une alimentation complétée par la chasse, la pêche et la cueillette de fruits. Le groupe d'équipements utilisé est modeste, généralement une houe, une pelle et une machette, et le mode de production ne repose pas sur des engrais ou d'autres intrants provenant de l'extérieur. Les familles cherchent, dans la mesure du possible, à mettre en place un système de rotation des surfaces qui permette de récupérer une partie de leur fertilité naturelle grâce à la jachère. Il faut également mentionner qu'un travail est en cours de la part de l'ONG mozambicaine Justiça Ambiental (JA!) pour soutenir l'organisation des familles en associations, afin d'améliorer la gestion et leur système agricole.

La plupart des habitants locaux se consacrent à l'agriculture, soit dans un système de travail familial, soit seuls. Étant donné qu'une grande partie de la main-d'œuvre est employée pour la subsistance, il y a une faible proportion d'échanges marchands, et par conséquent un faible flux de marchandises entre les communautés et le chef-lieu de district, dans le village de Lugela, qui se trouve à plus de 45 km du Siège de la localité de Mabu, dans le petit centre communautaire de Limbue – ce qui est en soi un défi. Seule une petite partie de la production dépasse l'autoconsommation et peut être commercialisée.

La vie à Mabu présente un trait particulier, que l'on retrouve dans les autres communautés, petites ou grandes, africaines ou non : le poids considérable du fardeau qui repose sur les épaules des femmes. Outre participer activement à la culture des *machambas*, elles sont également responsables de toutes les tâches ménagères, ce qui implique préparer la nourriture, s'occuper des enfants et de faire de longs allers-retours pour aller chercher de l'eau et du bois de chauffage, activités qu'elles mènent avec leurs enfants, en particulier leurs filles. Cependant, la place occupée par les femmes dans les sphères communautaires de décision est pratiquement inexistante. De même, les filles sont moins présentes à l'école, ce qui reflète des taux plus faibles d'alphabetisation et de connaissance de la langue officielle du pays, le portugais. Un autre défi mentionné au cours des conversations a été la fréquence relativement élevée des mariages précoces chez les filles de 12 à 14 ans, par exemple.

Mais aussi, les habitants interviewés par WRM et JA ! ont pointé du doigt un autre problème qui impacte directement la vie des communautés de Mabu. Il s'agit de la rareté des terres disponibles pour la culture, la cueillette et la chasse et, par conséquent, de l'augmentation progressive des distances jusqu'au *machambas*, ce qui implique plus de temps et d'énergie consacrés au déplacement. Parmi les facteurs qui ont intensifié ce problème - outre en avoir apporté de nouveaux - figure l'installation d'une société à capitaux étrangers produisant du latex, la Mozambique Holdings, et la conséquente mise en place de sa monoculture d'hévéas.

Mozambique Holdings LTD : capital étranger au nom mozambicain

Le groupe Mozambique Holdings Ltd (MHL) est un conglomérat à capitaux indiens établi au Mozambique au début des années 1990, et est aujourd'hui l'un des plus grands groupes privés du pays. (2) En 2020, son chiffre d'affaires était supérieur à 100 millions de dollars, avec des

opérations au Mozambique, en Inde, aux États-Unis, en Chine et aux Émirats Arabes Unis. Le groupe opère dans plusieurs secteurs, avec des filiales dans les secteurs de l'automobile, de la pharmacie, de l'habillement, de l'immobilier, des mines (charbon et calcaire), de l'énergie (concessions pour centrales hydroélectriques), de l'approvisionnement en eau et de l'irrigation, entre autres.

Les tentacules du groupe ont atteint la ville de Mabu en 2013, lorsqu'il a acquis une concession foncière de 10.000 hectares auprès de l'ancienne société de thé Madal SARL. C'est après avoir remplacé les anciennes cultures de thé et déboisé de nouvelles superficies pour la monoculture d'hévéas, le groupe a commencé à mettre en place un projet pilote de production de caoutchouc à travers sa filiale Agro-Industrial et Chá de Tacuane LDA. De fait, l'extraction du latex a commencé en 2021 et le but principal de la production n'est pas indiqué sur le site Web de l'entreprise. Il s'agit vraisemblablement de l'approvisionnement en caoutchouc de l'industrie automobile, notamment du constructeur automobile indien Mahindra dont MHL est le distributeur au Mozambique.

Accès à la terre, violence et peur

L'arrivée du groupe a fortement impacté le territoire et la vie des habitants de Mabu. L'expansion des plantations d'hévéas a débouché sur des problèmes de différentes natures

Le premier concerne la terre. Même à l'époque coloniale, au cours d'un processus dont l'opinion de la population locale avait été certainement et complètement exclue, le capital étranger qui était à l'origine de l'ancienne société Madal, avait déjà été l'objet d'une grande concession de terres à Mabu. Des crises profondes ont nonobstant dévasté le pays pendant la guerre civile (1977-1992) et plusieurs entreprises ont été abandonnées. Depuis lors, les plans du gouvernement visant à réactiver la production de thé et de coton à Mabu, destinés au marché international, n'ont pas pris effet. Abandonnées par les initiatives commerciales, une partie des terres de la concession a commencé à être utilisée par les communautés environnantes pour la production d'autoconsommation et pour y résider. Rien de plus légitime, puisque les terres appartenaient à la population locale et auraient dû, naturellement, revenir sous le contrôle de la population locale, si l'on accepte le droit des peuples traditionnels à l'autodétermination.

Avec l'arrivée de Mozambique Holdings à Mabu, l'ancienne étendue de concession est de nouveau passée sous le contrôle de capitaux d'origine étrangère, malgré l'occupation et l'utilisation d'au moins une partie des terres par les communautés locales. Désormais, la population locale n'est plus autorisée à utiliser les terres situées dans la concession. Ne se contentant pas d'interdire l'accès au territoire de la concession, l'entreprise ne se prive pas de recourir à des moyens truculents et abusifs. Selon ce que WRM et JA ! ont entendu des dirigeants locaux et déjà partiellement documenté en rapports (3) il est question, entre autres, d'appréhension de houes ; de persécution ; de destruction de *machambas* ; d'incendies volontaires de granges de maïs ; d'expulsion des terres déjà préparées pour les *machambas* ; de la combustion de résidus de bois afin que la population locale ne puisse les utiliser comme bois de chauffage ; entre autres. Il y a même un épisode d'un membre de la communauté Nvava, battu par de présumés dirigeants indiens liés

à l'entreprise, pour avoir utilisé une route interne afin de revenir d'un enterrement dans la communauté Namadoe. (4)

Il convient de noter que nous ne parlons pas seulement de faire obstacle à la culture de la terre, mais également d'empêcher la circulation à travers les terres accordées à l'entreprise. C'est le cas rapporté d'une famille, par exemple, qui étant juste de passage dans les terres de concession de l'entreprise, a été suivie et en a été empêchée au moyen de *chapadas* (gifles au visage) – appliquées à la fois au mari, à sa femme et à leur fille de 16 ans ! Comme si cela ne suffisait pas, les gardes de sécurité ont déchiré les blouses de la femme et de la fille, exposant leurs seins, et mettant à nu, encore une fois, les conséquences de l'oppression structurellement distincte subie par les femmes.

En ce qui concerne la communauté de Limbue, l'entrave au passage par les terres de la concession est particulièrement grave étant donné que la seule route d'accès à la communauté passe par la plantation. En restreignant ou en contraignant la libre circulation des membres de la communauté, l'entreprise accroît son isolement par rapport au reste du district. Tout cela dans un climat de peur, de menaces et d'une perception commune parmi les membres de la communauté qu'ils n'ont aucun droit ou qu'ils sont impuissants face aux abus.

L'on ne peut ne pas déceler des traits d'ironie, lorsque bien loin de Mabu, le propriétaire (indien) de Mozambique Holdings exalte, dans une langue étrangère, « l'éthos et la psyché culturelle mozambicaine », affirmant que son entreprise, en guise de reconnaissance au pays, *rétribue* et évolue « en harmonie avec cette diversité ethnique et culturelle ». (5)

Il convient également de noter qu'à ce jour, l'entreprise affirme n'avoir pas encore atteint l'objectif de son projet pilote, n'ayant planté que 1000 hectares d'hévéas n'ayant, ce qui est inquiétant, étant donné que la monoculture a déjà atteint les portes du siège de la localité.

Manque de transparence et non-conformité environnementale

La contrainte et les restrictions d'accès à la terre imposées aux habitants soulèvent un autre problème, qui est le manque de transparence par rapport à l'octroi à l'entreprise du droit d'utilisation de la terre. Malgré les appels de la Justice Environnementale adressés au ministère des Terres et de l'Environnement, les informations sur ce processus et sur l'existence de mécanisme de consultation communautaire n'ont pas été rendues disponibles, ce qui soulève des doutes sur la légitimité de la concession. (6)

Il en va de même pour les informations sur la conformité environnementale du projet. Lors de la visite de la localité, l'on observe que l'expansion des plantations a été réalisée à partir de l'abattage de la végétation indigène. De plus, en de nombreux endroits, les cultures s'étendent jusqu'aux berges des cours d'eau, sans le maintien d'une végétation riveraine. Outre, sachant qu'il n'y a pas eu d'étude d'impact sur l'environnement - légalement requise au Mozambique -, il convient de s'interroger *comment* ou *si* Mozambique Holdings a obtenu une licence environnementale pour la mise en place de ses monocultures à Mabu.

Attentes illusoires, sous-emploi et travail précaire

Une autre dimension problématique par rapport au projet concerne les questions liées aux conditions de travail qui, selon les témoignages des riverains, tant en termes du nombre d'emplois qu'en termes de qualité, sont loin des attentes générées au moment de l'annonce du transfert de la concession à Mozambique Holdings.

Anselmo Matusse, qui a enquêté sur les conditions de travail dans l'entreprise, dénonce une journée de travail abusive de 12 heures, avec des tâches/objectifs quotidiens inatteignables, dont le résultat, à la fin du mois, était loin d'atteindre le Smic. (7) Il a également signalé que l'entreprise ne fournissait pas les outils nécessaires au travail, au contraire, qu'elle s'adonnait à la vente compulsive de chaussures et de viande aux travailleurs, déduits par la suite de leurs salaires.

Contrastes et contradictions

Ce que l'on observe à Mabu est un contraste révélateur de l'asymétrie de pouvoir entre la société Mozambique Holdings et les communautés, des logiques complètement différentes qui régissent leur rapport à la terre. Pour Mozambique Holdings, la terre n'est qu'un substrat destiné à une monoculture d'un million d'hévéas - dont la plupart sont venus se substituer à la biodiversité locale - traités avec des engrais et des pesticides de synthèse, transportés de loin, à base de combustibles fossiles, produisant une matière première qui sera ensuite exportée, engendrant des bénéfices qui iront à des étrangers qui probablement ne viendront jamais à Mabu. Sur la base des faits, il importe peu à Mozambique Holdings de savoir que ses activités obligent les habitants à rechercher d'autres endroits aux conditions plus précaires pour leurs activités de subsistance.

Pour les communautés de Manhaua, la terre est la source de pratiquement toute leur nourriture, eau, abri (maisons) et énergie (bois de chauffage), obtenus grâce à un système de gestion pratiqué de manière autonome depuis de nombreuses générations. Non seulement la terre assure littéralement l'existence physique des communautés, mais elle est aussi l'endroit où se pérennisent leurs croyances, coutumes et savoirs, transmis et partagés à travers leur propre langue de génération en génération.

Cet article ne vise pas à idéaliser le mode de vie des communautés de Limbue, Namadoe, Nvava et Nangaze, mais plutôt à souligner les impacts des cultures industrielles sur leurs territoires. L'arrivée de Mozambique Holdings à Mabu est un autre exemple, parmi tant d'autres, de la façon dont les entreprises qui ont besoin de terres pour leurs monocultures d'arbres désorganisent complètement les communautés, quelle que soit la durée de leur présence sur le territoire. La question est : quel a été le bénéfice pour les habitants de Mabu ? Qui a décidé de concéder une partie de ces terres, sans aucune consultation préalable, ni participation des communautés ?

Du point de vue des collectivités, la logique de donner la priorité à une entreprise par le biais de restrictions d'accès de la population à la terre est un non-sens en soi. De plus, la société Mozambique Holdings rend la situation encore plus grave à travers les abus et les méthodes violentes qu'elle emploie, toutes mentionnées ci-dessus. Si l'objectif de la concession de Mabu était d'apporter des avantages économiques et sociaux aux Mozambicains – et non pas de tout simplement générer des bénéfices à une entreprise privée –, encourager les initiatives en cours des communautés cherchant à améliorer leurs conditions de vie aurait beaucoup plus de sens. Ce qui est inconcevable, c'est que des communautés comme celle de Mabu soient forcées d'accepter que le destin de leurs terres – et donc leur propre destin – soit déterminé par ceux qui leur sont étrangers.

Justiça Ambiental (JA!), Mozambique, et le World Rainforest Movement (WRM)

(1) Les informations présentées dans cette section ont été obtenues par le biais des visites effectuées par WRM et JA! en octobre 2022, où de nombreuses conversations ont eu lieu avec des habitants de Mabu, confirmées par les données du dernier recensement et du dernier bulletin officiel du district de Lugela auquel il a été possible d'avoir accès

<https://www.portaldogoverno.gov.mz/por/content/download/2903/23567/version/1/file/Lugela.pdf>

(2) Mozambique Holdings, Notre héritage, <https://mhl.co.mz/about-us-pt/>; Mozambique Holdings, vision partagée, ambition unifiée, <https://mhl.co.mz/portfolio-pt/>.

(3) Justice environnementale, 2021, <https://justica-ambiental.org/2021/09/27/camponeses-denunciam-a-empresa-mozambique-holdings-lda-as-autoridades-policias-em-lugela/>

(4) Justice environnementale, 2020, <https://justica-ambiental.org/2020/04/29/violacao-de-direitos-humanos-pela-empresa-mozambique-holdings-lda-em-lugela/>

(5) L'année commerciale, entretien avec José Parayanken <https://www.thebusinessyear.com/interview/jose-parayanken-president-mozambique-holdings-limited-mhl/>

(6) Justice Environnementale, 2021, <https://justica-ambiental.org/2021/07/23/mozambique-holdings-afinal-quem-sao-e-quem-os-protege/>

(7) Anselmo Matusse, publié dans *Verdade Online*, https://verdade78.rssing.com/chan-5895196/all_p417.html

Cambodge. Plantations d'hévéas, aires protégées, REDD+ et autres menaces : Une perte dramatique pour les habitants des forêts

Les forêts du Cambodge ont connu une déforestation de grande ampleur sous la pression des plantations d'hévéas et de manioc, de l'exploitation forestière illégale et d'autres intérêts économiques. En outre, les aires protégées et les projets carbone tels que REDD+ ont gravement impacté les communautés forestières. Malgré la criminalisation, les communautés ripostent et soulignent le lien important entre la vie en harmonie avec leurs forêts et l'autonomie permettant de disposer d'une alimentation suffisante, diversifiée et nutritive.

Il y a vingt-cinq ans, plus de 80 % des Cambodgiens dépendaient de leurs terres et de leurs forêts pour leur subsistance. Ils pratiquaient l'agriculture, la pêche et l'élevage ou dépendaient de produits forestiers non ligneux pour survivre. Les forêts étaient source de vie et fournissaient diverses sources de revenus à la plupart des communautés forestières, qui savaient très bien comment les préserver. Pour un étranger, la vie ordinaire dans les forêts du Cambodge aurait été considérée comme « pauvre », mais les communautés forestières la voyaient différemment. Pour elles, il était tout à fait possible d'y vivre sans trop de soucis. Les gens ne semblaient pas dans un terrible endettement, ils avaient suffisamment de nourriture et ils n'avaient pas besoin d'émigrer pour travailler dans d'autres pays.

Mais au cours des 12 dernières années, de nombreuses zones forestières au Cambodge ont été défrichées et transformées en concessions foncières économiques (CFE), notamment des plantations d'hévéa et de manioc, ainsi que d'autres utilisations privées, sous prétexte de « dynamiser » l'économie. À cela s'ajoute la dégradation massive des forêts due à l'exploitation forestière illégale motivée par la demande insatiable de bois de luxe. Les aires protégées et les programmes de compensation carbone, en particulier les projets REDD+, ont également gravement impacté les forêts et les communautés qui en dépendent. Les communautés se posent la question suivante : après toutes ces années, qui a bénéficié de cette soi-disant « dynamisation » de l'économie cambodgienne ?

La déforestation dramatique est un lourd fardeau pour les populations qui en dépendent, affectant gravement leurs moyens de subsistance, leurs économies locales, leur tissu social et leurs cultures, et impactant négativement les systèmes alimentaires locaux. Un habitant de la forêt du village de Bamnak dans le district de Krakor, province de Pursat, expliquait lors d'une conversation fin 2021 : « Quand la forêt était encore là, nos familles vivaient paisiblement, nous cultivions et il y avait plein de légumes à manger. Les femmes pouvaient s'occuper des enfants, nourrir les poulets, les canards et les cochons, tandis que les hommes allaient dans les forêts pour récolter des produits afin de gagner de l'argent pour subvenir aux besoins des familles. Maintenant que la forêt a disparu, nous ne savons pas quoi faire. » (1)

Depuis 2002, la législation du pays permet la délimitation des forêts communautaires à usage collectif. La loi établit que les communautés peuvent demander aux autorités de l'administration forestière qu'une forêt communautaire soit reconnue et, selon un sous-décret de 2003, la zone peut être gérée par un comité de foresterie communautaire, qui devra être mis en place volontairement par la communauté.

Cependant, la plupart de ces comités, et donc des forêts communautaires, restent exposés à la menace des CFE, à la criminalisation et à d'autres influences extérieures. De nombreuses demandes de reconnaissance de forêts communautaires ont été refusées ou ignorées. Actuellement, il existe même des restrictions légales sur les demandes que les comités forestiers mis en place peuvent formuler, notamment l'interdiction de mobiliser les gens pour des manifestations et d'autres actions publiques lorsque des preuves de la destruction des forêts sont soumises au ministère des Forêts. La police et les tribunaux provinciaux intimident les membres des communautés lorsque ceux-ci protestent ou tentent d'arrêter d'éventuelles activités d'accaparement des terres.

Lorang Yun, qui dirige l'Alliance des peuples autochtones du Cambodge (CIPA), a déclaré dans une interview au portail d'information Mongabay en 2022 : « Depuis 2005, moins de 40 communautés ont acquis un titre foncier communal, malgré des centaines de candidatures. » Il a expliqué que les peuples autochtones rencontrent des difficultés devant les tribunaux en partie en raison des niveaux de corruption endémiques en ce qui concerne la propriété foncière et les concessions économiques dans le pays. Il a également expliqué comment les ONG de conservation aggravent également les conflits, puisqu'elles créent des aires protégées alors que les processus d'attribution de titres fonciers communaux sont en cours. (2)

Un membre du Comité forestier communautaire d'Andong Bor dans la province d'Otdar Mean Cheay a expliqué : « Nous n'avons pas le droit de manifester ni le droit de porter plainte. Elles seules [les autorités de l'administration forestière] ont le pouvoir de faire quelque chose. Nous n'essayons pas de protéger la forêt uniquement dans notre propre intérêt, c'est pour tout le monde. »

Plantations d'hévéa

Les plantations de monoculture à grande échelle, en particulier d'hévéa, ont joué un rôle de premier plan dans la déforestation au Cambodge, en particulier au cours des deux dernières décennies. Global Forest Watch a révélé que près de cinq pour cent de la superficie du Cambodge est réservée aux plantations d'hévéa. (3) En outre, les monocultures industrielles de palmier à huile, de manioc, de canne à sucre, de maïs et de jatropha se sont également développées dans le cadre des concessions foncières économiques (CFE).

En mai 2012, face aux critiques croissantes, le gouvernement a suspendu l'attribution de CFE et un comité interministériel a été formé pour réexaminer les concessions existantes. En conséquence,

plus de 100 concessions ont été retirées à des concessionnaires qui n'ont pas respecté la loi ou le bail de la concession.

Néanmoins, portées par la demande des consommateurs au niveau international, les plantations d'hévéa ont récemment connu une forte expansion. Une étude a montré que les taux annuels de conversion de forêts en plantations d'hévéa sont étroitement corrélés aux cours mondiaux du caoutchouc. (4) En décembre 2021, 946 926 hectares avaient été attribués à des plantations d'hévéa, répartis sur 157 concessions foncières économiques. (5)

Aires protégées

Alors que le Cambodge sortait de plusieurs années de conflit, un certain nombre d'aires protégées ont été créées par un décret royal en 1993. Des directives plus détaillées ont été données dans la loi de 2008 sur les aires protégées. Environ 26 % des terres du Cambodge sont classées comme aires protégées.

Cependant, la plupart de ces aires ont connu une déforestation à grande échelle. La réserve faunistique de Snuol, par exemple, a fait l'objet d'un défrichement massif pour laisser la place à des plantations d'hévéa et d'anacardier, ainsi qu'une exploitation forestière illégale, à tel point que son statut de protection a été supprimé en 2018, au motif qu'il ne restait presque plus rien à protéger.

De plus, il est crucial de souligner que la création des aires protégées du pays a conduit des milliers de personnes dépendantes des forêts à perdre leurs habitations, le gouvernement et les ONG de conservation ayant pris le contrôle de terres qui accueillait de nombreuses communautés depuis des générations.

Ces programmes de conservation continuent d'être une menace pour les communautés forestières, car le gouvernement cambodgien a rejoint la « Coalition de la haute ambition », un groupe intergouvernemental dont l'objectif principal est de « protéger » au moins 30 % des terres et des océans du monde d'ici 2030.

De plus, le gouvernement du pays a présenté en octobre 2022 son engagement à atteindre la « neutralité carbone » d'ici 2050 grâce à la conservation des forêts, principalement en mettant en œuvre et en intensifiant les projets REDD+. (6)

La catastrophe REDD+

Srey Khongphoen, une personne âgée de la communauté d'Andong Bor, dans la province de l'Otdar Mean Cheay, a évoqué ses souvenirs dans une conversation en 2020 : « Quand la forêt existait encore il y a 10-15 ans, il était facile de trouver de la nourriture, comme des feuilles de *prich*. Il y avait beaucoup de *prich* dans cette forêt. En mars, avril et mai, les vieilles feuilles tombaient et de nouvelles feuilles apparaissaient, si bien que les gens pouvaient aller dans la forêt

pour les ramasser, les cuisiner et les vendre. Chaque jour pendant cette saison, une famille pouvait en récolter environ 5 à 6 kilos. Et le prix était d'environ 12 000 à 20 000 riels [environ 3 à 5 USD] le kilo. Les feuilles de *prich* fournissaient une source de revenus décente aux peuples de la forêt. » Srey a 7 enfants et elle gagnait généralement environ 40 000 à 60 000 riels (environ 10 à 15 USD) par jour en ramassant les feuilles de *prich*.

Cette situation a radicalement changé dans la zone forestière communautaire d'Andong Bor avec l'arrivée d'un projet REDD+. L'acronyme REDD+ veut dire « Réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts ». Le gouvernement cambodgien a lancé un projet pilote REDD+ dans les forêts communautaires de la province d'Otdar Mean Cheay en mai 2008, qui couvre près de 64 000 hectares de ce qui était autrefois des forêts.

Les comités forestiers communautaires de la province d'Otdar Mean Cheay ont été créés en 2005 en réunissant 678 familles de 5 villages : Kantul Choun, Samrong Tahea, Voryiev, Damkor Tapok et Kralor Senchay, situés dans la commune de Beng, dans le district de Banteay Ampil.

Ce projet REDD+ - dont l'objectif était de vendre des crédits carbone censés correspondre à environ 8,2 millions de tonnes de réductions d'émissions sur 30 ans - prétendait travailler « avec les communautés locales pour créer des groupes forestiers communautaires qui mettent en œuvre des activités de projet pour réduire la déforestation, améliorer les moyens de subsistance et protéger la biodiversité ». (7)

Les comités communautaires impliqués dans le projet REDD+ de l'Otdar Mean Cheay ont reçu une formation liée au projet carbone menée par la Children Development Association (CDA), l'administration forestière et d'autres ONG locales et internationales, dont TerraGlobal, qui avait un partenariat avec WCS et Care. Les formateurs leur ont dit qu'en prenant bien soin de la forêt, ils pourraient en bénéficier et que les Comités tireraient un peu d'argent de la vente de crédits carbone d'ici 2020. Mais s'ils ne pouvaient pas protéger la forêt, ils n'obtiendraient pas d'argent. Après la formation, les Comités étaient chargés de diffuser les informations sur le projet REDD+ aux populations des différents villages.

Au cours des premières années du projet, les comités ont pu patrouiller dans les forêts pour les protéger de l'exploitation forestière illégale. Mais dès le début, le projet a été marqué par des conflits et des problèmes. Comme l'ont montré des études de 2016, certains villageois ont été contraints de verser des pots-de-vin aux comités forestiers communautaires ou aux soldats, juste pour pouvoir se rendre dans les forêts pour collecter des produits forestiers non ligneux ou de petites quantités de bois. (8) En 2012, des régiments militaires sont arrivés pour établir une base militaire à l'intérieur de la forêt communautaire d'Andong Bor et ont commencé à mettre en place des plantations de manioc. Chaque année, les plantations s'agrandissaient et les militaires vendaient du manioc aux élites de la province de Banteay Mean Chey.

En réponse, les Comités communautaires ont mené de nombreuses actions pour attirer l'attention des autorités sur la destruction des forêts : ils ont déposé des plaintes en justice, soumis des

pétitions accompagnées de photographies et d'autres preuves recueillies dans les différentes zones, rédigé des rapports d'enquête à l'intention des autorités compétentes, et aussi encouragé des manifestations des communautés villageoises. Mais rien de cela n'a abouti à des résultats positifs parce que les gouverneurs de district et de province eux-mêmes ont soutenu l'armée au lieu des comités forestiers communautaires. L'armée a également vendu deux zones montagneuses de ces forêts à une entreprise chinoise de broyage de roches. Un membre du Comité forestier communautaire d'Otdar Mean Cheay s'est interrogé lors d'une réunion en 2020 : « La vente des terres les enrichit peut-être plus rapidement que la vente du carbone. C'est pourquoi ils ont rasé toute la forêt et l'ont vendue aux riches ; afin d'obtenir plus d'argent rapidement. »

Le projet REDD+ n'a pas réussi à arrêter le processus de déforestation l'Otdar Mean Cheay. Selon une carte politique établie par les comités forestiers communautaires eux-mêmes, la plupart des zones forestières ont été vendues à des personnes riches pour y cultiver principalement du manioc. Il y a aussi deux stations-service, un entrepôt de manioc et d'autres terrains résidentiels pour les activités économiques. En outre, les militaires ont distribué une partie des terres pour y construire des maisons. Une centaine de maisons militaires ont été construites le long de la route, avec une parcelle de terrain chacune pour cultiver du manioc et des bananiers. Il ne reste plus qu'une petite zone de forêt. Mais, comme l'a dit un membre du comité communautaire : Personne ne peut les arrêter. Même si nous récupérons nos forêts communautaires, nous ne retrouverons que des terrains vides. Il nous faudrait beaucoup de temps pour faire revenir les forêts tout en protégeant ce qui reste.

Un autre membre du Comité forestier communautaire expliquait dans une conversation en 2020 : « Les gens veulent récupérer leurs forêts. Les forêts sont très importantes, elles attirent les pluies, elles fournissent du bois de chauffage pour cuisiner [...], mais de nos jours, après tant d'années sans ces forêts, certains achètent deux sacs de charbon de bois par mois pour cuisiner. Néanmoins, la majorité croit toujours que nous n'étions pas conscients de la richesse que nous procuraient les forêts, avec des animaux sauvages que nous pouvions cuisiner et des feuilles de *prich* pour gagner un revenu supplémentaire. Les gens n'avaient pas à se soucier de la nourriture ; certains allaient juste ramasser des fruits, dénicher des crabes, des escargots, attraper des poissons, des grenouilles ou des animaux sauvages la nuit. Aujourd'hui, malheureusement, environ 80 à 90 % des enfants ou des jeunes ne vont plus à l'école. Ils doivent accompagner leurs parents pour travailler en Thaïlande afin de réduire les charges familiales. Beaucoup d'entre eux, sinon tous, doivent quitter le village pour gagner de l'argent.

« La perte de cette forêt a un impact considérable. Si nous pouvions avoir notre forêt comme avant, les gens pourraient construire leurs maisons sans problème. Maintenant, quand nos enfants se marient et quittent la maison des parents, il n'y a pas d'argent pour acheter du bois et construire une nouvelle maison. Si nous pouvions avoir notre forêt comme avant, nous pourrions trouver des produits forestiers non ligneux [...] certaines personnes pourraient gagner de 100 000 à 150 000 riels [environ 25 à 37,5 USD] par famille. Et notre forêt communautaire n'était pas seulement utile pour nos villages ici, mais pour une vingtaine d'autres villages, certains de l'autre

côté de la forêt. Si nous pouvions avoir notre forêt comme avant, nous n'aurions pas besoin d'utiliser des engrais chimiques pour cultiver notre riz. Maintenant, c'est pour le riz que c'est le pire. La vérité est que les gens n'ont pas beaucoup d'espoir de récupérer les terres forestières qui nous ont été arrachées. »

Les forêts sont une source de vie

Malgré les graves intimidations, le harcèlement et même les emprisonnements, certains habitants continuent de se battre pour préserver leurs forêts et leur vie. Dans la province de Pursat près de la montagne d'Aoral, un membre de la communauté a expliqué dans une conversation en 2020, à propos de la déforestation due aux plantations de manioc à grande échelle : « Dans le passé, les gens pouvaient vivre ensemble, ils avaient le temps de manger ensemble, et quand il y avait une cérémonie ou une pendaison de crémaillère, les gens s'entraidaient pour couper du bambou, couper du bois de chauffage, scier du bois et, surtout, les gens n'étaient pas énervés comme aujourd'hui. De nos jours, tout doit compter comme de l'argent... Nous devons être unis en tant que comités forestiers communautaires pour protéger et faire respecter nos droits. Nous devons retrouver nos systèmes alimentaires et nos économies locales. Nous devons également travailler ensemble pour protéger les forêts restantes et régénérer le reste. »

Pour leur part, plusieurs membres de communauté des provinces d'Otdar Mean Cheay et du Pursat ont expliqué l'importance pour les habitants des villages de retourner cultiver leurs propres cultures. Ils ont expliqué que pour que cela puisse se faire, les communautés doivent créer et protéger de grands bassins d'eau à usage collectif et de petits bassins à usage familial, afin que les cultures puissent être irriguées quotidiennement. « L'eau est aussi importante que les forêts et la terre », a expliqué un ancien d'une communauté de l'Otdar Mean Cheay. Ils font preuve d'une grande sagesse et expriment très clairement l'importance d'une forêt saine, où les moyens de subsistance ne proviennent pas seulement des cultures, mais aussi de la capture de crabes, de poissons, de grenouilles, d'escargots, de souris ou d'autres petits animaux sauvages, ainsi que de la collecte de produits forestiers non ligneux, tels que les feuilles et les champignons.

Les communautés forestières soulignent le lien important entre la protection et la vie avec leurs forêts et leur autonomie alimentaire, c'est-à-dire le pouvoir et l'autonomie pour disposer d'une alimentation suffisante, diversifiée et nutritive. « Il y aura beaucoup de choses à manger si nous retournons dans nos forêts, et les conditions de vie des populations forestières ne seront peut-être pas aussi difficiles qu'aujourd'hui », a expliqué un membre de la communauté de la province de l'Otdar Mean Cheay.

Sun Ridan

Focus on the Global South, Cambodge

(1) Sauf mention contraire, tous les témoignages de cet article sont issus des visites sur place de Focus on the Global South, réalisées au cours des années 2020, 2021 et 2022. Certains noms ne sont pas mentionnés pour des raisons de sécurité.

(2) Mongabay, No justice for Indigenous community taking on a Cambodian rubber baron, décembre 2022,

Mouvement Mondial pour les Forêts Tropicales (WRM)

<https://news.mongabay.com/2022/12/no-justice-for-indigenous-community-taking-on-a-cambodian-rubber-baron/>

(3) Global Forest Watch, What's Happening in Cambodia's Forests?, 2019,

<https://www.globalforestwatch.org/blog/data-and-research/whats-happening-in-cambodias-forests/>

(4) Unravelling the link between global rubber price and tropical deforestation in Cambodia, 2019,

<https://www.nature.com/articles/s41477-018-0325-4>

(5) Cambodia's concessions, https://www.licadho-cambodia.org/land_concessions/

(6) Everland, Cambodian Government to Scale Forest Conservation While Ensuring Economic Growth and Prosperity Through REDD+, 2022, <https://www.prnewswire.com/news-releases/cambodian-government-to-scale-forest-conservation-while-ensuring-economic-growth-and-prosperity-through-redd-301648186.html>

(7) Terra Global Capital, Oddar Meanchey Community REDD+ Project, Cambodia, <https://www.terraglobalcapital.com/oddar-meanchey-community-redd-project-cambodia>

(8) REDD-Monitor, Oddar Meanchey, Cambodia: "No one seems to be learning any lessons", 2016,

[https://reddmonitor.substack.com/p/oddar-meanchey-cambodia-no-one-seems?](https://reddmonitor.substack.com/p/oddar-meanchey-cambodia-no-one-seems?utm_source=substack&utm_campaign=post_embed&utm_medium=web)

[utm_source=substack&utm_campaign=post_embed&utm_medium=web](https://reddmonitor.substack.com/p/oddar-meanchey-cambodia-no-one-seems?utm_source=substack&utm_campaign=post_embed&utm_medium=web)

L'inclusion des « services environnementaux » dans la Constitution de l'Équateur : une façon d'accroître l'accaparement de territoires ?

Une récente consultation populaire en Équateur prétendait, entre autres, inclure les « compensations pour services environnementaux » comme droit constitutionnel. La majorité des électeurs ont voté NON. Cependant, cette tentative constitue un avertissement en ce qui concerne les groupes d'intérêts qui veulent approfondir les politiques d'appropriation et de marchandisation de la nature.

En février 2023, le gouvernement de Guillermo Lasso a lancé une consultation populaire en Équateur afin d'adopter quelques amendements à la Constitution. Parmi les changements proposés, il y avait celle de modifier l'article 74 de la Constitution pour donner aux *compensations pour services environnementaux* un statut constitutionnel.

Dans ce contexte, il est bon de souligner que la définition du terme *service environnemental* se réfère aux fonctions et aux cycles de la nature — comme la filtration de l'eau dans les forêts et les sols, le cycle du carbone, la biodiversité, la pollinisation par les abeilles, etc. — et a été établie selon la logique de l'économie capitaliste. Ainsi, on a imposé à la nature le rôle de prêteur de « services » environnementaux, avec le mensonge qu'on pourrait la sauver en lui assignant une valeur économique. Des agences de l'ONU, la Banque mondiale, des industries et des entreprises polluantes, des ONG de conservation et le milieu financier ont notamment très bien reçu cette idée d'attacher un prix aux fonctions et aux cycles de la nature, car ils cherchaient et cherchent toujours de nouvelles formes d'accumulation et de profits.

D'autre part, lorsque l'on parle de *compensations*, on fait référence à la possibilité d'émettre des certificats (également appelés « crédits de compensation ») pour une aire donnée, et que ces certificats garantiraient prétendument que le « service » à l'intérieur de cet espace est protégé. Mais en réalité, ce mécanisme protège plutôt la marchandise qui, en l'occurrence, est le certificat de compensation. La nature finit par être convertie en unités déconnectées, fragmentées, prévisibles, mesurables et comparables de « services environnementaux. »

Les compensations des émissions de dioxyde de carbone sont les plus répandues, mais il existe aussi des compensations pour perte de biodiversité et de sources d'eau. Les certificats permettent à ceux qui les achètent de contaminer ou de détruire de manière « équivalente » ce qu'établit le certificat. Dans le cas du carbone, par exemple, chaque certificat permet au pollueur d'émettre une tonne de dioxyde de carbone équivalente ; de plus, on lui permet aussi de se donner une image « verte » ou de lancer des campagnes publicitaires dans lesquelles il peut affirmer être « carbone neutre ».

Dans la consultation populaire de l'Équateur, l'amendement constitutionnel concernant services environnementaux n'a pas été adopté parce que la majorité a voté contre. Cependant, cette tentative du gouvernement constitue un avertissement à propos des intérêts et des pressions des entreprises pour approfondir les politiques d'appropriation et de marchandisation de la nature. Cet exemple de l'Équateur est emblématique, car sa constitution constitue un exemple au plan mondial en matière de reconnaissance des droits de la nature.

La Constitution de Montecristi et ce que l'on a tenté de modifier

La Constitution de 2008 (appelée de Montecristi) a été le produit d'un processus large, dirigé par des luttes historiques sur divers enjeux en Équateur. Cette nouvelle constitution a notamment, du moins dans ses énoncés, consolidé les capacités de l'État, orienté l'économie vers une préférence nationale et sociale, établi un système tributaire de redistribution de la richesse et consacré une de ses sections au « Régime du Buen Vivir (bien vivre) » en tant que paradigme de rechange et guide pour les politiques publiques du pays. Il faut mentionner que le concept du « Buen vivir » n'est pas apparu avec la Constitution de Montecristi ; il provient des traditions et de la sagesse millénaire des peuples andins. Dans ce sens, la Constitution qualifie l'État de plurinational.

Mais le progrès le plus important, historique et unique dans le monde, de cette constitution est probablement la reconnaissance de la Nature en tant que sujet de droit (articles 71 à 74) ; parmi ses droits, il y a celui d'être défendue et l'interdiction de l'appropriation des services environnementaux. À titre d'exemple de la force revendicative de cette inclusion, le texte du Préambule de la Constitution commence ainsi : « En célébrant la nature, la Pachamama, dont nous faisons partie et qui est une partie vitale de notre existence (...) », en plaçant au centre de l'analyse la relation intrinsèque entre les êtres humains et non humains.

L'article 74, que l'on tentait de modifier avec la Consultation populaire, stipule que : « (...) Les services environnementaux ne pourront pas faire l'objet d'appropriation ; l'État régira leur production, leur prestation, leur utilisation et leur exploitation. »

La question soumise à la Consultation populaire se lisait : « Êtes-vous d'accord que les personnes, les communautés, les peuples et les nationalités peuvent être des bénéficiaires de compensations dûment régies par l'État, en échange de leur appui à la génération de services environnementaux, en amendant la Constitution conformément à l'annexe 8 ? »(1) Si le « Oui » avait remporté la consultation, on aurait également octroyé à l'État le pouvoir de définir « les directives et les mécanismes de compensation que les personnes, les communautés, les peuples et les nationalités recevraient en échange de leur appui à la génération de ceux-ci. »

Les intérêts derrière la consultation populaire

Pour comprendre les conséquences de cette consultation dans le contexte équatorien, le WRM a conversé avec **Ivonne Yánez, membre fondatrice de l'organisation Acción Ecológica en Équateur, militante, féministe et chercheuse, qui est également membre du comité conseil du WRM.**

WRM : La Constitution inclut déjà l'idée de « services environnementaux, » bien qu'avec l'esprit de protéger ces « services » et d'empêcher leur appropriation. Pouvez-vous nous expliquer, par conséquent, quel était dans les faits l'objectif de l'amendement constitutionnel que ses auteurs recherchaient avec la consultation populaire ?

Ivonne : Notre mouvement Acción Ecológica s'oppose au concept même de services environnementaux, car nous savons que c'est une invention du capitalisme et que les premiers services environnementaux sont apparus aux États-Unis dans les années 1970 pour éviter de se conformer aux normes environnementales de plus en plus nombreuses.

Cependant, l'article 74 de la Constitution équatorienne interdit clairement l'appropriation de ces services. Le changement proposé dans la consultation populaire, lequel consistait à inclure les compensations en tant que droit constitutionnel, aurait pu facilement ouvrir la porte à l'appropriation des services environnementaux par des sociétés ou des investisseurs privés. Nous savons qu'il ne peut y avoir de compensations sans un régime de propriété entre ceux qui les offrent, les achètent et les vendent.

D'autre part, l'intérêt du gouvernement pour l'amendement proposé était de positionner l'Équateur en tant que prêteur de services environnementaux et de montrer aux marchands du carbone qu'un marché libre de compensations pourrait être mis sur pied dans le pays, laissant libre cours à toutes sortes d'occasions d'affaires. Cela pourrait maintenant inclure des actifs numériques, des *tokens* ou des valeurs qui peuvent être liées au marché du carbone et aux services environnementaux. Les projets de *carbone numérique* exploitent les terres, les territoires, les forêts, les rivières, la biodiversité et les cultures des peuples autochtones pour faire des affaires peu claires et à haut risque. (2)

WRM : Les paiements pour services environnementaux ne sont-ils pas déjà permis en Équateur dans le cadre de programmes comme SocioBosque et avec l'introduction de projets de carbone ? Si c'est le cas, pourquoi a-t-on tenté cette réforme de la Constitution ?

Effectivement, en Équateur le concept de paiement pour services environnementaux existe déjà, notamment dans le Code organique environnemental et sa réglementation, dans les programmes SocioBosque et ProAmazonia—qui incluent REDD+ — et le programme Ecuador Carbono Cero. (3)

Toutes ces politiques publiques comprennent des *mesures incitatives* ou la prestation de services environnementaux, et une reconnaissance économique ou l'image verte des entreprises. Dans ce sens, la question n'était pas nécessaire. Cependant, nous avons pu observer au cours des derniers mois comment il y a eu une très grande pression de la part des entreprises commerciales de compensation carbone pour que l'article 74 soit modifié étant donné qu'elles la voient comme un verrou qui ne leur permet pas de réaliser tous les marchés qu'ils souhaitent.

Il est clair que la proposition concernant les services environnementaux visait d'une part à accroître la popularité du gouvernement qui est très basse en ce moment. Et d'autre part, elle devait permettre aux marchés volontaires de compensation carbone de se consolider dans le pays, au moyen d'une réforme ultérieure de la réglementation environnementale qui aurait permis dans les faits l'appropriation des services environnementaux. Même sans défendre l'idée de services environnementaux, nous devons au moins préserver l'article de la Constitution qui restreint la généralisation des services environnementaux en Équateur, lesquels sont une ressource stratégique dont la propriété appartient aujourd'hui à l'État.

WRM : Quelles seraient les conséquences d'une approbation des compensations pour services environnementaux si l'on considère le processus et les accords de la Constitution de 2008 ?

Lors de la consultation populaire, le « Non » a remporté la question 8 sur les services environnementaux avec 80 pour cent dans certaines provinces. Cependant, il faut analyser en détail ce résultat. Les organisations autochtones amazoniennes s'opposaient à cette question parce qu'en réalité, elles défendent l'idée que les services environnementaux dans leurs territoires sont la propriété des peuples autochtones. Et qu'elles peuvent négocier directement les paiements pour services environnementaux avec quiconque elles veulent, sans intervention de l'État.

Dans ce cas, la proposition qui incluait également l'affirmation que l'État serait le *gestionnaire* s'avérait encore plus centralisatrice pour les organisations autochtones amazoniennes en ce qui concerne le contrôle des services environnementaux. Et par conséquent, elle aurait pu perturber les marchés qu'ils pourraient établir de manière autonome sans avoir à inscrire le tout auprès de l'État.

Finalement, la victoire du « Non » ne signifie pas que le gouvernement s'abstiendra de vouloir faire tous les changements normatifs secondaires pour approfondir l'idée de services environnementaux et en fin de compte leur commercialisation en Équateur. Nous demeurerons vigilantes et dénoncerons ce que ces changements signifient pour les peuples et pour la planète.

(1) Voir les questions et les dispositions, y compris dans l'annexe 8, de la consultation populaire :

<https://www.cne.gob.ec/wp-content/uploads/2022/12/RESOLUCION-PLC-CNE-1-6-12-2022.pdf>

(2) Acción Ecológica, Amenazas del Capitalismo Digital: el caso de One Amazon (Les menaces du capitalisme numérique : le cas de One Amazon) <https://www.accionecologica.org/observaciones-al-convenio-de-asociacion-entre-one-amazon-y-la-ficsh/>

(3) Les programmes SocioBosque et ProAmazonia en Équateur cherchent à faire partie des plans de REDD+ (Réduction des émissions produites par la déforestation et la dégradation des forêts). Cela permet de négocier le carbone des forêts des peuples dans les marchés du carbone et d'autres services environnementaux. Pour en savoir plus, voir Acción Ecológica, « De Pacha Mama Sagrada A Mercancía Privada », <https://www.accionecologica.org/de-pacha-mama-sagrada-a-mercancia-privada/> et WRM, 15 años de REDD : un mecanismo intrínsecamente corrupto, <https://www.wrm.org.uy/es/publicaciones/15-anos-de-redd>

Le PECC (Programme Équateur carbone zéro) est un programme environnemental de marché qui configure l'achat-vente de certificats de « réductions du carbone » selon le principe du pollueur payeur. Pour ce faire, un portefeuille de compensations et la marque « Punto Verde » seront créés. Pour en savoir plus, consulter Acción Ecológica, « Ecuador Carbono Cero = ¿Permisos para contaminar? », <https://www.accionecologica.org/ecuador-carbono-cero-permisos-para-contaminar/>

Thaïlande : Valoriser les forêts en tant que crédits carbone

[Disponible en Thaïlandais](#)

Les peuples et les communautés autochtones des forêts de Thaïlande sont menacés par des politiques qui portent sur un nouveau type d'actifs : les crédits carbone. La législation adoptée au nom de la conservation et de l'atténuation du changement climatique vise en fait à limiter l'utilisation par les communautés forestières de leurs terres et de leurs forêts, tout en les confinant à des zones plus petites.

Les zones forestières de Thaïlande renferment la riche diversité des forêts tropicales humides, y compris les relations et les interconnexions avec les peuples autochtones et les communautés locales qui coexistent avec ces forêts. S'appuyant sur leurs propres principes de connaissances et de pratiques traditionnelles, ces communautés ont préservé leurs forêts pendant des générations, faisant de ces régions l'une des plus riches en biodiversité au monde. En outre, elles pratiquent différents modes de « gestion » communautaire de leurs terres, de leurs forêts et de leurs économies locales. Cependant, les systèmes communautaires sont menacés par des politiques problématiques qui prétendent donner un statut de propriété étatique et privée à l'ensemble des forêts, entraînant l'ajout d'un nouveau type d'actif : les crédits carbone.

Politiques de conservation des forêts thaïlandaises

La politique de conservation des forêts en Thaïlande a commencé en 1896 lorsque le Département royal des forêts (RFD) a été fondé pour administrer les concessions forestières. Cette mesure a été suivie par la loi forestière BE 2484 (ou 1941) et la création de l'Organisation de l'industrie forestière (FIO) en 1974. Ces politiques ont transformé les zones forestières du pays en actifs publics pour les exportations de bois, criminalisant ainsi environ 10 millions de personnes issues de communautés forestières qui habitaient les forêts bien avant l'apparition de ces lois et politiques.

Après de nombreuses manifestations des communautés forestières dans toute la Thaïlande contre l'extraction du bois et les nombreux impacts de l'industrie, le plan de gestion des concessions économiques forestières a été modifié en 1989, établissant une interdiction d'exploitation forestière. En remplacement, les zones forestières ont été déclarées réserves forestières nationales et gérées uniquement par le Département des parcs nationaux (DNP). Le DNP a toujours le pouvoir d'approuver tout projet public ou privé dans ces réserves forestières, tout en contrôlant également les moyens de subsistance de plus de 4 000 communautés forestières qui dépendent des forêts.

L'interdiction d'exploitation forestière a marqué l'émergence d'une approche de plus en plus militarisée de la conservation des forêts, et le Département royal des forêts a adopté une ligne

contre ceux qui vivaient à l'intérieur des zones protégées, en particulier contre les communautés autochtones des hautes terres du nord du pays qui ne disposent pas de la citoyenneté thaïlandaise. Les forêts étaient considérées comme des espaces où aucune agriculture n'était censée être pratiquée. Tous les types de systèmes d'agriculture itinérante ont été regroupés, stigmatisés comme étant irrationnels et destructeurs.

En outre, l'application relativement médiocre de la législation et la confusion entourant les revendications foncières dans les réserves forestières ont apporté de nouveaux degrés de complexité. Par exemple, des scandales de corruption ont concerné des activités touristiques et l'exploitation des ressources dans les réserves forestières.

L'effort visant à classer des forêts était clair dans les Directives nationales sur la politique forestière de la Thaïlande de 1985 et de 2019 (1), car elles visent à avoir *40 % du pays en zones forestières*. Cet objectif devait être divisé en 25 % de « réserves forestières » contrôlées par l'État (parcs nationaux, réserves fauniques, bassins versants) ; et 15 % de « forêts économiques » (forêts réservées à des fins multiples), qui comprennent des forêts communautaires et des plantations par des acteurs privés sur des terres appartenant à l'État. En mars 2023, selon le gouvernement, 31,59 % de cet objectif avait été atteint.

Les communautés forestières sont différentes selon les régions. En général, elles cherchent à maintenir les systèmes écologiques, à assurer la souveraineté alimentaire, à préserver les médecines traditionnelles, à soutenir les économies locales et à promouvoir le bien-être spirituel de la communauté. Par conséquent, chaque communauté forestière reconnue a le droit de gérer ses propres forêts. Mais lorsque le gouvernement a publié la loi sur les forêts communautaires en 2019, ces lois et réglementations ont considérablement limité les droits des communautés dans les zones de réserves forestières. Le Département des forêts est le seul organisme autorisé à évaluer et classer les forêts, ce qui signifie que seules celles qui sont enregistrées auprès de son bureau peuvent être considérées comme des forêts communautaires.

D'un autre côté, le but des « forêts économiques », qui était initialement l'exploitation du bois (c'est-à-dire des plantations), a évolué pour permettre également aux entreprises privées d'utiliser les zones pour l'écotourisme et les activités de responsabilité sociale des entreprises (RSE).

Cependant, la pression exercée par la crise climatique et les négociations internationales a transformé le statut, la valeur économique et l'utilisation des forêts (et des plantations d'arbres) pour y ajouter un nouveau type d'actifs : les crédits carbone.

Le carbone dans les forêts

Les négociations internationales sur le climat ont transformé les forêts en « puits de carbone » destinés à générer des « crédits carbone » et permettre des échanges sur des marchés libres internationaux. Ces « puits de carbone » sont appelés projets de compensation, car les crédits de ces projets sont censés compenser la pollution d'autres projets. Les crédits peuvent donc être

achetés par des gouvernements, des entreprises ou des particuliers qui souhaitent compenser une quantité « égale » d'émissions de carbone ou prétendre à la « neutralité » carbone. (2) Ces projets de « puits de carbone » peuvent également être des plantations industrielles en monoculture, l'accent n'étant mis que sur la capacité des arbres à absorber le dioxyde de carbone afin de générer des crédits négociables. Cette logique de compensation et de transformation des forêts en « puits de carbone » profite aux industries les plus émettrices de carbone, notamment les secteurs de l'énergie et de l'agroalimentaire, en leur permettant de se développer et d'opérer sous couvert de « neutralité carbone ».

Les entreprises investissent dans des projets de reboisement à grande échelle et à faible coût (principalement des plantations d'arbres en monoculture) qui serviront à compenser leurs émissions de carbone. Elles peuvent également acheter des crédits carbone à des projets dans des aires protégées qui prétendent « stocker » et « conserver » le carbone.

Par conséquent, l'objectif du gouvernement thaïlandais d'augmenter le nombre de zones boisées dans le pays ainsi que les projets de reboisement du secteur privé ne doivent pas être considérés comme des initiatives gratuites, généralement dans le cadre d'activités de RSE, mais plutôt comme une stratégie cachée pour tirer profit des crédits carbone.

En 2007, la Thaïlande a commencé à intégrer le concept de marché du carbone dans sa politique nationale. L'Organisation thaïlandaise de gestion des gaz à effet de serre (TGO) a été créée pour mettre en œuvre des mécanismes destinés au marché du carbone et administrer le programme thaïlandais de réduction volontaire des émissions (TVER). En outre, la Thaïlande participe au programme REDD+ (Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts) avec le soutien de la Banque mondiale et du Département royal des forêts. Tous ces programmes et politiques suscitent des inquiétudes parmi les organisations de la société civile et les groupes communautaires forestiers, car ils menacent de restreindre les droits des communautés en matière d'utilisation, d'accès et de gestion de leurs forêts. Pourtant, le programme REDD+ continue d'être promu malgré ces inquiétudes.

Le rôle des marchés du carbone devrait se renforcer rapidement dans le pays. Le gouvernement a communiqué sa contribution déterminée au niveau national (CDN) aux Nations Unies, dans l'objectif d'augmenter la « capacité de capture du carbone » de ses forêts. Les forêts et les plantations d'arbres industrielles sont devenues un volet essentiel pour que le gouvernement puisse prétendre à la « neutralité carbone » d'ici 2050 et au « zéro net » d'ici 2065.

Dans ce contexte et conscient de ces objectifs, le gouvernement thaïlandais a lancé un plan stratégique national sur 20 ans (2018-2037) qui vise à porter à 50 % du territoire national la proportion des zones boisées. Cela signifie que la Thaïlande aurait besoin de 11,29 millions de *Rai* supplémentaires (3) (environ 2 millions d'hectares) de réserves forestières et d'autres zones de conservation, et de 15,99 millions de *Rai* (environ 2,5 millions d'hectares) de zones de plantations d'ici 2037.

Pour concrétiser ces objectifs, plusieurs organismes gouvernementaux ont promulgué des lois et règlements spécifiques pour soutenir le marché du carbone, en particulier les activités REDD+ :

- Le Département royal des forêts augmentera la superficie des réserves forestières de 4,5 millions de *Rai* supplémentaires (environ 720 000 hectares). Ce chiffre inclut plus de 11 000 forêts communautaires enregistrées d'une superficie de 300 000 *Rai* (environ 50 000 hectares) ;
- Le Département des ressources marines et côtières va créer 3 millions de *Rai* de plantations d'arbres de mangrove (environ 500 000 hectares).
- Le Département des parcs nationaux va établir plus d'aires protégées, qui couvriront une superficie de 1,28 million de *Rai* (environ 205 000 hectares).

Les entreprises privées devraient obtenir 90 % des crédits carbone (et des bénéfices) générés par ce plan, les 10 % restants allant au gouvernement. Il n'y a aucune information publique sur le montant de la rémunération des membres des communautés embauchés comme travailleurs pour effectuer les activités de gestion forestière et la mise en place des plantations. Certaines activités, telles que les traditionnels feux contrôlés pour les pratiques d'agriculture itinérante, qui sont considérées comme perturbant la fonction d'absorption du carbone dans ces zones, sont interdites.

Un « modèle bio-circulaire-vert » pour l'expulsion des communautés forestières

Pour soutenir davantage la politique du marché du carbone, la Thaïlande a récemment lancé un plan de développement économique appelé « Le modèle BCV » (le modèle bio-circulaire-vert), qui vise à augmenter de 32 millions de *Rai* la superficie des « forêts à carbone » (environ 5,1 millions d'hectares). Cette superficie est incluse dans le plan sur 20 ans et devrait être atteinte grâce à l'investissement de grandes entreprises privées. Cependant, le modèle BCV a été critiqué en raison de la participation limitée qu'il accorde aux communautés locales et de la position dominante des grandes entreprises. Le 5 octobre 2022, le gouvernement thaïlandais a également adopté une résolution qui permet aux entreprises privées d'investir dans des activités de reboisement (plantations) sur des terres appartenant à l'État.

De nombreuses entreprises thaïlandaises, y compris dans les secteurs des combustibles fossiles, de la pétrochimie et du ciment, souhaitent s'engager dans la création de plantations pour générer des crédits carbone, car ces derniers peuvent être utilisés pour réduire la pression pesant sur leur propre pollution ainsi que pour créer des opportunités commerciales. Par exemple, le groupe PTT (Petroleum Authority of Thailand Public Company Limited), l'une des plus grandes compagnies pétrolières du pays, a récemment annoncé un projet de plantation de 2,1 millions de *Rai* (environ 336 000 hectares).

Dans le même temps, la Fondation Mae Fah Luang et la Commission des opérations de bourse de Thaïlande ont promu des projets de « gestion communautaire des forêts » dans les régions du nord, du centre et du sud du pays. Ce programme vise à couvrir 300 000 *Rai* (environ

48 000 hectares) dans le but d'augmenter les revenus des communautés via la vente de crédits carbone et de compenser la pollution des entreprises. Chaque communauté participante doit respecter les exigences de l'enregistrement auprès du programme thaïlandais de réduction volontaire des émissions (T-VER). (4)

Le problème de l'injustice structurelle et de la gestion forestière non durable a montré que ces types de projets conduiraient à la destruction de l'environnement, à la violation des droits des communautés forestières et à l'intensification des conflits entre les entreprises, les agences gouvernementales et les communautés forestières.

En 2014, le Conseil national pour la paix et l'ordre a adopté une politique de revalorisation des forêts au nom de la conservation. Le gouvernement affirme qu'il a pu récupérer 435 731 *Rai* (environ 69 000 hectares) de forêts, mais ce processus a conduit à l'expulsion forcée de nombreuses communautés forestières, avec plus de 46 600 poursuites judiciaires intentées contre elles. En plus de cela, le gouvernement prévoit d'étendre ces zones de conservation en créant 20 nouveaux parcs nationaux réservés.

Des objectifs cachés soient promus sous le couvert de la protection des forêts. Le but ultime de cette politique de « revalorisation des forêts » pour la conservation est d'augmenter au maximum le nombre d'hectares de forêts appartenant à l'État. Celles-ci sont désormais transformées en « puits de carbone » dans le but de générer des profits pour le secteur privé.

Les nombreuses dispositions législatives adoptées au nom de la conservation et de l'atténuation du changement climatique visent en fait à limiter l'utilisation par les communautés forestières de leurs terres et de leurs forêts tout en les confinant dans des zones plus petites.

Problèmes structurels posés par la réévaluation des forêts en tant que crédits carbone

Cette forte offensive visant à donner aux forêts de nouvelles dimensions d'intérêts économiques et de pouvoir se heurte à de nombreux problèmes structurels, dont les suivants :

1. Il n'y a pas assez de terres boisées pour absorber toute la pollution des combustibles fossiles

Le secteur de l'énergie et les autres entreprises polluantes n'ont pas pour objectif d'arrêter ni de réduire l'extraction et l'utilisation des combustibles fossiles. Les forêts ne pourront jamais absorber le carbone émis par les gisements fossiles souterrains.

2. Il n'y a pas de forêts vides

Les zones forestières sont habitées par des communautés forestières. Lorsque les entreprises sont autorisées à créer des plantations, cela signifie que les forêts communautaires, les mangroves et les terres fertiles seront accaparées pour générer des crédits carbone.

3. Risque de surdéclaration du nombre de crédits carbone

La méthode de comptabilisation des crédits de T-VER inclut les plantations et les forêts restaurées. La revalorisation des forêts existantes contredit cette méthode, car ces forêts ont déjà été comptées pour l'atténuation du carbone. En l'absence de critères clairs, il y a un risque que les entreprises s'en servent pour profiter davantage de ce système.

4. Le carbone stocké dans les arbres n'est pas permanent

Les forêts ne sont pas des machines ; elles ont un cycle d'absorption et de libération du carbone qui change l'évolution des conditions. En outre, les décisions politiques et les intérêts économiques peuvent également conduire à une déforestation à grande échelle ou à des catastrophes telles que des incendies de forêt. Pourtant, une partie des crédits carbone générés par ces arbres ont peut-être déjà été comptabilisés et vendus.

5. Les entreprises privées ont des conflits d'intérêts avec les intérêts publics

Les entreprises privées généreront des bénéfices à partir des crédits carbone générés dans les communautés ou les forêts domaniales. Pendant ce temps, les membres des communautés seront simplement embauchés comme ouvriers sur leurs propres terres.

6. Les forêts existent et sont enracinées dans la sagesse et les connaissances des communautés

Les forêts font partie des communautés humaines qui coexistent avec elles depuis des générations, et ces communautés font également partie des forêts. Ces forêts peuvent se régénérer dans un environnement favorable. Ainsi, un projet de plantation en monoculture, par définition, détruit l'environnement, les forêts et les interconnexions avec tous les êtres vivants, y compris les communautés.

Il est donc impératif de se poser la question : « Quel est le but ultime des crédits carbone ? »

Le battage médiatique que le gouvernement, les ONG et les entreprises polluantes en Thaïlande ont créé autour des crédits de carbone forestier fait naître l'idée fautive que ceux-ci généreront un bénéfice pour tout le monde. Ils prétendent, par exemple, que le gouvernement ou la communauté propriétaire de la forêt générant les crédits bénéficierait des investissements privés. Cela suppose que les communautés forestières ne seraient pas en mesure de gérer les forêts de manière indépendante sans investissement privé et que cet investissement facilitera et améliorera les choses. En réalité, cependant, l'expérience de ces projets dans les forêts tropicales du monde entier montre qu'il en résulte souvent des conflits internes, des promesses non tenues et de l'insécurité alimentaire. Les crédits carbone ne sont qu'un outil permettant aux entreprises privées de continuer à rejeter leurs émissions polluantes et à préserver leurs profits, sans avoir du tout à les réduire tout en se prétendant « vertes » ou « neutres en carbone ».

Le marché du carbone forestier continue de se développer en Thaïlande. Il existe une demande insatiable de crédits carbone qui menace de créer un accaparement massif des terres pour créer des aires protégées et des plantations industrielles d'une part, et de l'agriculture industrielle, de l'exploitation minière et des activités d'extraction de combustibles fossiles d'autre part.

Il est temps de dénoncer le fait que les crédits carbone n'ont rien à voir avec la réduction des émissions de gaz à effet de serre ou l'atténuation du changement climatique. Ils ne sont rien d'autre qu'un moyen supplémentaire pour les acteurs capitalistes d'étendre leurs activités destructrices dans les forêts.

Kritsada Boonchai

Thai Climate Justice for All, Thailand

(1) Politique forestière nationale thaïlandaise BE 2528 (1982) et modification ultérieure BE 2562 (2019). Voir le Plan stratégique national sur 20 ans (2018-2037) ici : <https://www.un.org/esa/forests/wp-content/uploads/2019/12/Thailand.pdf>

(2) La neutralité carbone (en thaï : การหักลบระหว่าง การปล่อย คาร์บอน กับ การ ลด หรือ ดูด ดูด) désigne un équilibre supposé entre les émissions de carbone et l'élimination des émissions de carbone de l'atmosphère ; cela se fait en grande partie via des compensations.

(3) Un *rai* (thaï : ไร่) est une unité utilisée pour mesurer la superficie des terres. Il est couramment utilisé en Thaïlande et un *rai* équivaut à 0,16 hectare.

(4) Mae Fah Luang Foundation et SEC Innovate Carbon Credit Offsetting Project to Combat Climate Change, <https://www.maefahluang.org/en/carbon-credit-program/>

Solutions fondées sur la nature : les entreprises polluantes continuent d'alimenter le chaos climatique avec par le greenwashing et des compensations « bidon »

Il est urgent de mettre fin à l'utilisation des combustibles fossiles, et pourtant les sociétés pétrolières et gazières ont augmenté leur production et leurs bénéfices en 2022. Les pollueurs verdissent leurs activités en disant qu'ils compensent leurs émissions en investissant dans des « solutions basées sur la nature » qui impliquent accaparement des terres, violence et contrôle des entreprises sur de vastes étendues de terres dans le Sud global.

Il est urgent de mettre fin à l'utilisation des combustibles fossiles pour limiter le chaos climatique. Pourtant, les sociétés pétrolières et gazières ont augmenté leur production et dégagé de juteux bénéfices en 2022. Elles ne cherchent pas à laisser les combustibles fossiles dans le sol. Au contraire, des entreprises polluantes du secteur pétrolier et gazier, mais aussi des sociétés minières, aéronautiques et informatiques et d'autres industries fortement émettrices, cherchent à verdir leurs activités en affirmant qu'elles compensent leurs émissions par des investissements dans des « solutions fondées sur la nature ». Sur le terrain, cela se traduit par un accaparement des terres, des violences et la prise de contrôle des entreprises sur de vastes étendues de terres dans le Sud global. Les émissions de carbone, quant à elles, se poursuivent.

En mars 2023, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a publié son « rapport de synthèse à l'intention des décideurs » sur la sixième évaluation du groupe sur la science du chaos climatique. Ces rapports sont des documents longuement négociés qui omettent autant de sujets qu'ils n'en abordent. Le dernier rapport, cependant, est remarquablement direct sur le fait que des réductions « importantes, rapides et soutenues » des émissions de gaz à effet de serre au cours de cette décennie sont nécessaires pour garder une chance de limiter un chaos climatique incontrôlable. Déjà en février, le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, avait déclaré au Conseil des droits de l'homme de l'ONU que « les producteurs de combustibles fossiles et leurs financiers doivent comprendre une vérité élémentaire : la poursuite de méga-profits, alors que tant de personnes perdent leur vie et leurs droits, aujourd'hui et à l'avenir, est totalement inacceptable. » (1)

Pourtant, ces mêmes producteurs de combustibles fossiles ont augmenté leur production et engrangé des bénéfices exceptionnels en 2022. Shell, par exemple, a enregistré les bénéfices les plus élevés en 115 ans. (2) L'exploitation continue du pétrole et du gaz cause inévitablement des dommages, non seulement au climat, mais aussi à la vie humaine et non humaine sur les sites d'extraction et tout au long des chaînes d'approvisionnement. Les grandes entreprises et des organisations professionnelles telles que l'American Petroleum Institute en sont parfaitement conscientes. C'est pourquoi elles dépensent des milliards de dollars en publicités avec des images

de forêts et un « avenir vert et propre » dans lequel les compagnies gazières et pétrolières sont présentées comme les solutions au changement climatique. (3) Ces publicités détournent l'attention du fait que le rejet dans l'atmosphère de carbone fossile, enfoui dans des gisements souterrains de charbon, de pétrole et de gaz depuis des millions d'années, est la principale cause du changement climatique. Elles laissent souvent entendre que les émissions des entreprises peuvent être compensées en stockant plus de carbone dans les forêts, les mangroves, les arbres ou les sols. En compensant ainsi leurs émissions, les entreprises affirment que leurs produits sont « neutres en carbone » ou que le bilan de leurs émissions est « zéro net ». L'utilisation des combustibles fossiles, quant à elle, se poursuit, et la concentration de carbone fossile dans l'atmosphère ne cesse d'augmenter, alimentant le chaos climatique.

Un coup d'œil aux promesses d'émissions « nettes zéro » des entreprises dans les secteurs du pétrole et du gaz, des mines, de l'aviation et des technologies de l'information montre que leurs promesses de « décarbonisation » reposent fortement sur la compensation carbone. Aucune des entreprises de ces secteurs n'a promis d'arrêter l'extraction ou l'utilisation du carbone fossile. Cela signifie inévitablement plus de chaos climatique. Les entreprises cachent cette vérité derrière la fausse promesse qu'il existe des « solutions fondées sur la nature » (des systèmes de compensation carbone, en d'autres termes) qui rendront possible l'utilisation de combustibles fossiles sans nuire au climat.

Spoliations fondées sur la nature

Le concept de « solutions fondées sur la nature » a été introduit dans le vocabulaire environnemental par les ONG de conservation et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) en 2016. Son principal objectif était d'assurer le financement des aires protégées gérées par ces ONG de conservation. L'idée est que les entreprises polluantes paient les ONG écologistes pour stocker du carbone supplémentaire dans les forêts et que les entreprises obtiennent des crédits carbone en retour. (4) Leur approche de « conservation-forteresse » a provoqué d'innombrables conflits et violences contre les peuples autochtones et les communautés traditionnelles dont les territoires sont transformés en aires protégées pour stocker le carbone d'une manière « fondée sur la nature ». (5)

Les restrictions imposées aux pratiques paysannes et à l'utilisation de ces forêts par les peuples autochtones sont justifiées par les ONG conservacionnistes et les acheteurs de crédits carbone en affirmant qu'« il est important pour le climat de protéger le carbone stocké dans la forêt ». Explicitement ou implicitement, l'utilisation des biens communs forestiers, les pratiques de culture itinérante et l'utilisation de feux contrôlés pour préparer la terre sont accusées à tort d'être les moteurs de la déforestation, tandis que la déforestation à grande échelle menée par les entreprises se poursuit tranquillement. (6)

Les entreprises des secteurs du pétrole et du gaz, des mines, de l'informatique et de l'aviation, ainsi que d'autres industries fortement émettrices, sont de fervents partisans du concept fallacieux des « solutions fondées sur la nature ». Plus encore, elles ont acheté des crédits carbone à des

projets de conservation du carbone des forêts et des sols qui ont imposé de lourdes restrictions sur la façon dont les paysans du Brésil et d'Indonésie, les éleveurs du nord du Kenya et les peuples autochtones du Pérou peuvent ou non utiliser leurs terres ancestrales. (7) Il a également été démontré que bon nombre de ces projets vendent des « crédits carbone bidon ». (8) Dans ces cas, il est très peu probable que les crédits représentent réellement une tonne supplémentaire de carbone stockée dans les arbres, ou une tonne supplémentaire de carbone qui n'a pas été rejetée dans l'atmosphère.

Shell, par exemple, a acheté des crédits carbone à des projets de carbone forestier en Indonésie et au Pérou. (9) La spoliation fondée sur la nature utilisée par l'entreprise pour réclamer une compensation de ses seules émissions de combustibles fossiles nécessiterait de planter des arbres ou de modifier l'utilisation communautaire des forêts sur au moins 8,1 millions d'hectares de terres *par an*.

Les entreprises mondiales de l'agrobusiness et de la papeterie utilisent également de plus en plus le greenwashing pour verdir leur modèle de plantation industrielle violent, en le présentant comme une « solution fondée sur la nature » à la crise climatique. Le géant brésilien de la papeterie Suzano, par exemple, envisage de générer des crédits carbone grâce à une expansion massive des plantations d'arbres dans l'État brésilien du Mato Grosso do Sul, où l'entreprise construit actuellement la plus grande usine de production de pâte d'eucalyptus au monde. (10) Suzano a récemment transmis un dossier pour obtenir des crédits carbone à partir de ses plantations d'eucalyptus et des zones de conservation au sein des plantations dans le cadre du Verra Verified Carbon Standard (VCS), un dispositif de crédits carbone très critiqué. (11)

Dans le secteur minier, Rio Tinto a été l'une des premières sociétés minières mondiales à recourir à la compensation de la biodiversité pour justifier la destruction des forêts à Madagascar. À la mine de Fort Dauphin, l'une des filiales de Rio Tinto à Madagascar, QMM, extrait l'oxyde de titane minéral (également appelé ilménite) qui est utilisé pour fabriquer de la peinture blanche et d'autres produits. (12) En 2022, la société, qui possède une propriété foncière de 4 millions d'hectares dans le monde, a annoncé qu'elle étudiait la possibilité de générer des recettes complémentaires en vendant des crédits carbone en plantant des arbres sur les terres qu'elle avait précédemment détruites par ses activités minières. (13)

En 2015, le géant minier anglo-australien BHP a fait la une des journaux en raison de sa responsabilité dans la rupture d'un barrage à l'origine de la pire catastrophe environnementale du Brésil, qui a fait 19 morts et anéanti des villages lorsqu'un flot de déchets miniers s'est engouffré dans la rivière Doce jusqu'à l'océan Atlantique, sur 650 km. (14) L'année suivante, alors que BHP était en train de nier toute responsabilité dans la rupture du barrage au Brésil, la société a annoncé un partenariat avec la Société financière internationale (IFC) de la Banque mondiale et l'ONG conservatinniste Conservation International pour investir dans la conservation des forêts et obtenir des crédits carbone en échange de l'investissement. (15) En 2018, BHP a également soutenu un projet REDD (Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts) géré par la même ONG Conservation International et le Service national péruvien des aires

naturelles protégées par l'État (SERNANP). Le projet Alto Mayo couvre une superficie de 182 000 hectares dans la région de San Martín, au nord du Pérou, et concerne plus de 5 000 personnes. En janvier 2023, le journal britannique The Guardian a rapporté que des familles s'étaient retrouvées sans abri quand leurs maisons situées dans le parc national avaient été incendiées et qu'on avait dit aux familles qu'il s'agissait désormais d'une forêt destinée au carbone forestier. (16) Depuis juin 2008, le projet a produit plus de 7,4 millions de crédits carbone qui ont été achetés par des entreprises telles que Microsoft, United Airlines, Disney, BHP et Gucci.

Les principales entreprises polluantes du secteur aéronautique font, elles aussi, du greenwashing en continuant d'augmenter le nombre de vols, qu'elles prétendent compenser par des « solutions » fondées sur la nature. Les grandes compagnies aériennes internationales figurent parmi les acheteurs de crédits carbone de chacun des projets de compensation forestière qui ont fait la une des journaux, soit pour avoir provoqué des conflits et restreint l'utilisation traditionnelle des terres, soit pour avoir vendu des crédits carbone bidon. (17) Le transport aérien est un mode de transport réservé à une clientèle aisée. Environ 80 % de la population mondiale ne prend pas l'avion ou n'a pas les moyens de le faire. En 2018, seulement 2 à 4 % de la population mondiale ont pris des vols internationaux et 1 % de la population mondiale – les grands voyageurs – émettent à eux seuls 50 % du dioxyde de carbone provenant de l'aviation commerciale (18).

Dans le secteur informatique, des entreprises comme Amazon, Microsoft ou Netflix ont recours à l'achat de crédits carbone et à la promotion de « solutions fondées sur la nature » pour verdir leur empreinte carbone massive et croissante. Netflix et Meta, la société mère de Facebook, ont par exemple acheté des crédits carbone à un projet de conservation du carbone du sol dans le nord du Kenya. Dans son rapport « Blood Carbon » (« Carbone de sang »), Survival International montre que le projet a vendu des millions de crédits bidon. Le projet « s'appuie également sur la destruction de la longue tradition des systèmes de pâturage des peuples autochtones et leur remplacement par un système contrôlé de manière centralisée, plus proche de l'élevage commercial ». (19)

Ce ne sont là que quelques exemples de la façon dont les plus grands pollueurs du monde utilisent la compensation carbone et les spoliations fondées sur la nature pour dissimuler leur responsabilité dans le chaos climatique résultant de leur consommation passée et présente de combustibles fossiles. Pendant ce temps, les coûts économiques, environnementaux et sociaux s'accroissent et les souffrances humaines causées par les sécheresses, les vagues de chaleur, les tempêtes et des inondations de plus en plus fréquentes et extrêmes augmentent de manière insupportable. Les plus durement touchés sont les communautés en première ligne des luttes pour la terre et les groupes marginalisés des différentes sociétés.

Dans ce contexte, les mouvements sociaux et les réseaux de la société civile ne cessent de répéter que la compensation carbone est une distraction dangereuse qui ralentit la construction d'une dynamique permettant l'arrêt rapide et inévitable de l'utilisation des combustibles fossiles. En 2021, par exemple, plus de 360 groupes ont dit non aux « solutions fondées sur la nature » (20) et en mars 2023, plus de 80 groupes ont exigé que l'Union européenne rejette les compensations

carbone à la suite d'une série de scandales montrant que des millions de crédits carbone émis par la plus grande norme volontaire de compensation carbone, la norme Verified Carbon Standard de Verra, étaient des crédits « bidon ». (21)

Là où les « solutions basées sur la nature » sont mises en œuvre, les communautés résistent aux restrictions qu'elles imposent à leurs modes de vie et à leurs moyens de subsistance. Dans l'équation de la compensation carbone, cette résistance à l'accaparement des terres met en lumière une injustice fondamentale derrière la compensation carbone : les communautés du Sud global sont obligées de changer leur mode de vie afin que les entreprises à fortes émissions puissent continuer à maintenir les modes de vie des classes urbaines et supérieures.

Jutta Kill, jutta@wrm.org.uy

Membre du secrétariat international du WRM

(1) Allocution du Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, devant le Conseil des droits de l'homme, à Genève, le 27 février 2023.

<https://press.un.org/fr/2023/sgsm21700.doc.htm>

Rapport de synthèse AR6 : Changement climatique 2023. <https://www.ipcc.ch/report/sixth-assessment-report-cycle/>

(2) Calls for bigger windfall tax after Shell makes 'obscene' \$40bn profit. <https://www.theguardian.com/business/2023/feb/02/shell-profits-2022-surging-oil-prices-gas-ukraine>

(3) Desmog. Big oil's trade group allies outspent clean energy groups by a whopping 27 times. <https://www.desmog.com/2023/02/15/big-oil-trade-groups-american-petroleum-institute-outspent-clean-energy/>

(4) Amis de la Terre International. (2021). Solutions basées sur la nature : un loup déguisé en agneau.

<https://www.foei.org/fr/publications/solutions-basees-sur-la-nature-un-loup-deguise-en-agneau/>

(5) Voir la série de publications du WRM sur la violence de l'approche de « conservation-forteresse » sur

<https://www.wrm.org.uy/fr/themes/conservationnisme>

(6) Voir entre autres, Mouvement mondial pour les forêts tropicales (2022) 15 ans de REDD. Un système fondamentalement vicié.

<https://www.wrm.org.uy/fr/publications/15-ans-de-redd>

(7) Milieudéfensie How Shell is using nature-based solutions to continue its fossil-fuel agenda. 2022.

<https://en.milieudéfensie.nl/news/shells-pipe-dream> Survival International. Carbone de sang. 2023.

<https://www.survivalinternational.fr/campagnes/carbone-de-sang> Mouvement mondial pour les forêts tropicales. Néo-colonialisme en Amazonie. <https://www.wrm.org.uy/fr/publications/neocolonialisme-en-amazonie-projets-redd-a-portel-bresil> 2022. Kichwa communities' statement. These are not just concerns, they are violations of our rights. 2022 <https://www.forestpeoples.org/en/press-release/07-2022/no-preocupaciones-sino-violaciones-derechos-iucn-pncaz-cima> .

(8) B. Crezee & T. Gijzel. Showcase project by the world's biggest carbon trader actually resulted in more carbon emissions. 2023.

<https://www.ftm.eu/articles/south-pole-kariba-carbon-emission> Source Material. World's biggest companies, from Netflix to Ben & Jerry's, are pouring billions into an offsetting industry whose climate claims appear increasingly at odds with reality. 2023.

<https://www.source-material.org/vercompanies-carbon-offsetting-claims-inflated-methodologies-flawed/> Die Zeit.. CO2 Certificates: Phantom Offsets and Carbon Deceit. 2023. <https://www.zeit.de/wirtschaft/2023-01/co2-certificates-fraud-emissions-trading-climate-protection-english>

(9) Milieudéfensie How Shell is using nature-based solutions to continue its fossil-fuel agenda. 2022.

<https://en.milieudéfensie.nl/news/shells-pipe-dream>

(10) Paper 360°. Suzano sets the standard for sustainable pulping. 2022.

<https://assets.siemens-energy.com/siemens/assets/api/uuid:af37aea3-9e74-46e3-a45e-d3c7970f35cc/suzano-article-paper360.pdf>

(11) Suzano carbon credit project: <https://registry.verra.org/app/projectDetail/VCS/2790>

(12) ReCommon. Your Mine. Une mine appartenant à une multinationale détruit une forêt, un village est acculé à la famine, une communauté qui n'arrête pas de résister. https://www.youtube.com/watch?v=_xZB2xyCfQ

(13) Rio Tinto. Exploring nature-based solutions to climate change. Investing in conservation will accelerate decarbonisation.

Septembre 2022. <https://www.riotinto.com/news/stories/exploring-nature-based-solutions#>

(14) The Guardian. London court reopens \$7bn Brazil dam collapse lawsuit against BHP. Juillet 2021.

<https://www.theguardian.com/business/2021/jul/28/london-court-reopens-7bn-brazil-fundao-dam-collapse-lawsuit-against-bhp>

(15) ReCommon. Mad Carbon Laundering. 2017. <https://www.recommon.org/en/mad-carbon-laundering/> BHP explains its forest carbon investment. <https://www.bhp.com/news/media-centre/releases/2016/10/bhp-billiton-and-ifc-collaborate-on-new-forests-bond>

Mouvement Mondial pour les Forêts Tropicales (WRM)

- (16) Article du Guardian « Nowhere else to go. » Janvier 2023. <https://www.theguardian.com/environment/2023/jan/18/forest-communities-alto-mayo-peru-carbon-offsetting-aoe>
- (17) Uearthed. Top airlines' promises to offset flights rely on 'phantom credits'. <https://unearthed.greenpeace.org/2021/05/04/carbon-offsetting-british-airways-easyjet-verra/>
- (18) Stay Grounded. The injustice of flying. <https://stay-grounded.org/get-information/#injustice>
- (19) Survival International. Carbone de sang, 2023. <https://www.survivalinternational.fr/campagnes/carbone-de-sang>
- (20) Série de documents liés à la déclaration « NON aux "Solutions" fondées sur la nature » <https://www.wrm.org.uy/fr/section-speciale/non-aux-solutions-fondees-sur-la-nature>
- (21) Open Letter. 80 NGOs demand that the EU rejects carbon offsets. Offsets have no place in the policy toolbox. <https://reddmonitor.substack.com/p/80-ngos-demand-that-the-eu-rejects>

TIRÉ DES ARCHIVES DU BULLETIN DU WRM

Bulletin du WRM de mars 2018

Femmes et plantations : quand la violence devient invisible

En ce mois de mars, nous rappelons un numéro du bulletin qui dénonce les couches d'oppression auxquelles sont confrontées les femmes qui vivent à proximité des plantations. Les monocultures imposent la violence – tout particulièrement contre les femmes, des piliers de la vie communautaire. Nous nous solidarisons avec ces femmes qui souffrent, résistent et s'organisent contre cette oppression systématique.

[Femmes et plantations : quand la violence devient invisible | Mouvement Mondial pour les Forêts Tropicales \(wrm.org.uy\)](#)

RECOMMANDATIONS

Le modèle de plantation du Chili à l'origine des méga-incendies

Au début de 2023, le Chili a de nouveau connu des méga-incendies qui ont entraîné des dégâts dévastateurs dans les régions touchées. Mais l'essentiel du débat passe sous silence ce que [le rapport du Centre des sciences du climat et de la résilience \(CR2\)](#) a mis en évidence : « 50 % de la surface brûlée à la suite de méga-incendies entre 1985 et 2018 était occupée par des plantations exotiques », principalement des pins et des eucalyptus. Le [problème des méga-incendies tient au fait](#) que les gigantesques zones de plantations industrielles facilitent leur propagation, comme le rapporte le portail d'information chilien El Resumen. En 2018 déjà, [un article du bulletin d'information du WRM](#) alertait sur les méga-incendies liés au secteur des plantations au Chili et sur leur totale impunité. Dans ce contexte, nous recommandons à nouveau le documentaire « Llamas del despojo. Incendios del negocio forestal » (« Les feux de la spoliation. Les incendies dans l'industrie forestière »), qui vise à promouvoir le débat sur l'un des nombreux problèmes créés par le secteur des plantations dans les communautés où elles sont installées : les incendies. [Vous pouvez le voir \(en espagnol\) ici.](#)

Pérou : un projet de « loi génocidaire » contre les peuples autochtones « non contactés »

Une partie du Congrès péruvien, liée à l'industrie du bois et des combustibles fossiles, a présenté un projet de loi qui, s'il était adopté, conduirait à l'extermination certaine des peuples autochtones non contactés du pays. La loi a été présentée en novembre de 2022, au milieu d'une période d'effervescence sociale dans le pays. Cette loi vise à supprimer la reconnaissance, et donc les droits, des 25 peuples autochtones du pays qui n'ont pas été contactés ou qui l'ont été récemment. En outre, elle cherche à supprimer les réserves autochtones déjà créées pour ces peuples afin d'ouvrir ces territoires aux industries extractives. Cela risque également d'empêcher la création des quatre autres réserves qui n'ont pas encore été reconnues. Historiquement, ces peuples ont été « contactés » à de

nombreuses reprises – des « contacts » marqués le plus souvent par de la violence de la part des industries, des missionnaires et du gouvernement. Mais une telle loi porterait cette violence à un niveau beaucoup plus inquiétant. L'AIDSESEP, la plus grande organisation nationale de peuples autochtones, [a fermement condamné ce projet de loi et appelé la société civile](#) dans son ensemble à dénoncer cette loi, car elle pourrait se traduire par le génocide de ces peuples. Vous pouvez signer une pétition de Survival pour empêcher l'adoption de ce projet de loi : [en espagnol](#) et [en anglais](#).

« Le scandale de l'énergie verte » : Drax reçoit des subventions pour brûler des forêts

Une enquête de l'émission Panorama de la BBC révèle comment la compagnie d'électricité britannique Drax est liée à l'exploitation des forêts en Colombie-Britannique, au Canada. Drax est passée de la combustion du charbon à celle des granulés de bois, ce qui a lui a permis de recevoir des millions de livres des contribuables grâce à des subventions dites « vertes ». Au Royaume-Uni, les émissions provenant de la combustion de granulés de bois sont considérées comme « neutres en carbone » et ne sont donc pas prises en compte dans la comptabilisation des GES. Ce n'est là que l'un des aspects du récit trompeur de la « biomasse » auquel s'attaque l'enquête. [Vous pouvez regarder le documentaire ici en anglais](#). Et comme si cela ne suffisait pas, [Drax s'est récemment associée à une société appelée C-Zero](#) pour utiliser la « bioénergie avec capture et stockage du carbone (BECCS) », qui prétend capturer et stocker *de façon permanente* le dioxyde de carbone issu de la production de *bioénergie*. Le BECCS est classé à tort comme une « technologie d'élimination du carbone », sur la base de la fausse hypothèse que l'énergie de la biomasse est « neutre en carbone » et que la capture et le stockage des émissions de la combustion du bois la rendent « négative en carbone » - et lui permettent donc de réclamer plus de subventions ! [Pour en savoir plus sur les problèmes de cette technologie BECCS, lire un rapport de Biofuelwatch \(en anglais\)](#). Les stratégies d'entreprise utilisées par Drax et ses partenaires menacent d'étendre les plantations et les activités d'exploitation forestière dans le Sud.

Les articles du bulletin peuvent être reproduits ou diffusés en mentionnant la source suivante : Bulletin 265 du Mouvement mondial pour les forêts tropicales (WRM) : Offensive extractiviste et marchés carbone dans les forêts : impacts et résistances »
(<https://wrm.org.uy/fr/>)

«

[Inscrivez-vous au Bulletin du WRM](#)

**Le Bulletin cherche à appuyer et à soutenir les combats des peuples
qui défendent leurs forêts et leurs territoires.**

L'inscription est gratuite.

Mouvement Mondial pour les Forêts Tropicales (WRM)

**¿Vous avez manqué le dernier numéro du Bulletin WRM intitulé
« Réflexions, témoignages et lutte contre l'économie verte » ?**

Vous pouvez le consulter, ainsi que tous les précédents numéros du bulletin WRM, en cliquant sur ce lien

Bulletin du Mouvement Mondial pour les Forêts Tropicales (WRM)

Ce bulletin est également disponible en anglais, espagnol et portugais

Editeur: Joanna Cabello

Appui éditorial: Lucía Guadagno, Eduardo Hoppe Oderich, Jutta Kill, Winfridus Overbeek et Teresa Pérez

Secrétariat International du WRM

Av. Bolivia 1962 Bis, CP 11500 Montevideo, Uruguay

Tel/fax: +598 26056943

wrm@wrm.org.uy

<http://wrm.org.uy/fr/>